

PHOTO  
OBLIGATOIRE



En raison de la crise sanitaire mondiale du COVID-19, le calendrier des démarches et de mise en oeuvre de votre projet de mobilité vers le Québec pourra faire l'objet de modifications et d'adaptations en fonction des mesures restrictives décidées par les autorisées canadiennes et françaises.



## ÉTUDIER ET VIVRE AU QUÉBEC 2021 - 2024

### ALLOCATION DE MOBILITÉ SPÉCIFIQUE

**CÉGEP :**

**INTITULÉ DE LA FORMATION CHOISIE :**

#### 1. IDENTITÉ

Nom : .....  
Nom Marital : .....  
Prénom(s) : .....  
Né(e) le : ..... à .....  
Pays : ..... N° Département : .....  
Nationalité : .....  
Si enfant mineur, préciser l'identité du représentant légal :  
Nom et Prénom(s) : .....  
Date de naissance : .....

#### 3. SITUATION

Situation familiale : Célibataire  Concubinage  Pacsé(e)   
 Marié(e)  Divorcé(e)  Veuf(ve)

Nombre d'enfant(s) à charge : .....

Activité avant l'entrée en formation : Étudiant

Sans activité  Demandeur d'emploi  Allocataire RSA

Autres (préciser) : .....

Identifiant Pôle Emploi :

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

Date d'inscription : .....

Revenu imposable 2019 : .....

Nombre de Part(s) : .....

#### 5. ÉLIGIBILITÉ

Cocher la ou les cases qui correspondent à votre situation :

- Vous avez la nationalité française  
 Vous êtes rattaché à un foyer fiscal à La Réunion  
 Le quotient familial ne dépasse pas 26 631€ sur l'avis d'imposition sur les revenus 2019 (revenu imposable / nombre de part)  
 Vous êtes inscrit comme demandeur d'emploi (en recherche active d'emploi) à Pôle Emploi Réunion

Date et signature obligatoires  
(ou du représentant légal)

#### 2. INFORMATIONS PERSONNELLES

Adresse complète : .....  
.....  
.....  
Code postal : .....  
Ville : .....  
Numéro de téléphone fixe : .....  
Numéro de téléphone portable : .....  
Mail : .....@.....  
Numéro de passeport : .....  
Date de validité : .....

#### 4. FORMATION (ou autres activités – préciser si redoublement)

ANNÉE	CLASSE	ÉTABLISSEMENT	VILLE
2017 - 2018			
2018 - 2019			
2019 - 2020			
2020 - 2021			
INSCRIPTION Québec 2021 - 2022	Programme :	Nom du Cégep :	Ville du Cégep :

Visa DM

Je soussigné(e) .....  
(Nom, Prénom(s))

Demeurant .....  
(Adresse à La Réunion)

Garant de *(si le demandeur est mineur)* .....  
(Nom, Prénom(s))

Atteste sur l'honneur :

- De l'exactitude des renseignements fournis pour la présente demande,
- Que le demandeur est rattaché, au cas échéant, au foyer fiscal de l'avis d'imposition ou de non imposition de La Réunion ci-joint,

Et m'engage

- à me présenter au Guichet Jeunes (Centre d'affaires CADJEE – Bât B – 97490 SAINTE CLOTILDE, Tél : 02.62.67.18.52. ou 02.62.67.18.62) afin d'y instruire mon dossier de demande,
- à transmettre l'attestation d'entrée en formation sous huitaine à compter de la date de rentrée,
- à transmettre par mail en respectant les dates d'envoi prévues par le « tableau de suivi » les attestations de présence datées, cachetées et signées, une fois étant sur le territoire canadien
- à me soumettre à tous les contrôles sur pièces effectués par l'autorité mandatée par le Président du Conseil Régional ou par des contrôleurs désignés par le Service Instructeur de la mesure 2.07 du PO FSE 2014-2020 et par l'Union Européenne.

Les étudiants et les parents (pour les bénéficiaires mineurs) sont avisés que la Région Réunion se réserve le droit d'engager des poursuites et de faire procéder au reversement de l'allocation :

- en cas d'abandon ou d'absences injustifiées ainsi qu'en cas de fausses déclarations ;
- à défaut de la réception des résultats aux examens dans les délais impartis ;
- en cas de cumul non autorisé avec d'autres prestations (bourses, aides, allocations, ...).

**Ma formation étant éligible à un financement Européen (FSE/IEJ), je m'engage à transmettre et à garantir l'exactitude des informations\* qui me seront demandées par la Région Réunion à l'entrée et à la sortie de la formation (jusqu'à 1 an après la fin de la formation).**

Je reconnais avoir pris connaissance de l'ensemble des conditions d'attribution de l'Allocation de Mobilité Spécifique attribuée par la Région Réunion.

Fait à (ville) ....., le (JJ.MM.AAAA) .....

Signature obligatoire :

\*« Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné à l'attribution de l'aide à l'Allocation de Mobilité Spécifique mis en place par la Région Réunion ainsi qu'à des fins statistiques. Les destinataires des données sont la Région Réunion et les partenaires du dispositif Allocation de Mobilité Spécifique. Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1974 modifiée en 2004, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en vous adressant à : Région Réunion Hôtel de Région Pierre Lagourgue Avenue René Cassin Moufia BP 67190 97801 Saint Denis Cedex 9 »



**En raison de la crise sanitaire mondiale du COVID-19, le calendrier des démarches et de mise en oeuvre de votre projet de mobilité vers le Québec pourra faire l'objet de modifications et d'adaptations en fonction des mesures restrictives décidées par les autorisées canadiennes et françaises.**

Je soussigné(e) .....  
(Nom, Prénom(s))

Demeurant .....  
(Adresse à La Réunion)

Garant de (*si le demandeur est mineur*) .....  
(Nom, Prénom(s))

Atteste sur l'honneur :

- de l'exactitude des renseignements fournis pour la présente demande,
- que le demandeur est rattaché, au cas échéant, au foyer fiscal de l'avis d'imposition ou de non imposition de La Réunion ci-joint,

et m'engage

- à me présenter au Guichet Jeunes (Centre d'affaires CADJEE – Bât A – 97490 SAINTE CLOTILDE (Tél : 02.62.67.18.52. ou 02.62.67.18.62) afin de déposer mon dossier de demande avant le 30 novembre 2020, et ce avant midi.
- à transmettre l'attestation d'entrée en formation sous huitaine à compter de la date de rentrée,
- à transmettre par mail en respectant les dates d'envoi prévues par le « tableau de suivi » les attestations de présence datées, cachetées et signées une fois sur le territoire canadien,
- à me soumettre à tous les contrôles sur pièces effectués par l'autorité mandatée par le Président du Conseil Régional ou par des contrôleurs désignés par le Service Instructeur de la mesure 2.07 du PO FSE 2014-2020 et par l'Union Européenne.

Les étudiants et les parents (pour les bénéficiaires mineurs) sont avisés que la Région Réunion se réserve le droit d'engager des poursuites et de faire procéder au reversement de l'allocation :

- en cas d'abandon ou d'absences injustifiées ainsi qu'en cas de fausses déclarations ;
- à défaut de la réception des résultats aux examens dans les délais impartis ;
- en cas de cumul non autorisé avec d'autres prestations (bourses, aides, allocations, ...).

**Ma formation étant éligible à un financement Européen (FSE/IEJ), je m'engage à transmettre et à garantir l'exactitude des informations\* qui me seront demandées par la Région Réunion à l'entrée et à la sortie de la formation (jusqu'à 1 an après la fin de la formation).**

Je reconnais avoir pris connaissance de l'ensemble des conditions d'attribution de l'Allocation de Mobilité Spécifique attribuée par la Région Réunion.

Fait à (ville) ....., le (JJ.MM.AAAA) .....

Signature obligatoire : \_\_\_\_\_

\*« Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné à l'attribution de l'aide à l'Allocation de Mobilité Spécifique mis en place par la Région Réunion ainsi qu'à des fins statistiques. Les destinataires des données sont la Région Réunion et les partenaires du dispositif Allocation de Mobilité Spécifique. Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1974 modifiée en 2004, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en vous adressant à : Région Réunion Hôtel de Région Pierre Lagourgue Avenue René Cassin Moufia BP 67190 97801 Saint Denis Cedex 9 »



**En raison de la crise sanitaire mondiale du COVID-19, le calendrier des démarches et de mise en oeuvre de votre projet de mobilité vers le Québec pourra faire l'objet de modifications et d'adaptations en fonction des mesures restrictives décidées par les autorisées canadiennes et françaises.**

#### **CONDITIONS D'ÉLIGIBILITÉ GÉNÉRALES :**

- ✓ Être de nationalité française,
- ✓ Avoir un foyer fiscal à La Réunion depuis 2 ans et y avoir sa résidence habituelle au moment de la demande et ce jusqu'au départ groupé vers le Québec. Le fait d'avoir sa résidence habituelle au moment de la demande s'apprécie au regard du justificatif de domicile de moins de 6 mois à joindre au dossier de candidature ;
- ✓ Avoir un avis d'imposition 2020 sur les revenus 2019 à La Réunion dont le quotient familial inférieur à 26 631€ par part fiscale (revenu imposable / nombre de parts). Un contrôle d'authentification est réalisé avant le départ groupé vers le Québec ;
- ✓ Être inscrit comme demandeur d'emploi à Pôle Emploi Réunion (Pour les lycéens et étudiants, une inscription obligatoire à partir de juillet 2021 sera réclamée). Une inscription à Pôle Emploi Métropole ne sera pas prise en compte ;
- ✓ Être admis dans un CEGEP dont la formation est conventionnée avec La Région Réunion (voir liste des formations et des cégeps p.13) ;
- ✓ La demande d'AMS doit être obligatoirement effectuée avant le départ de La Réunion pour intégrer un début de cycle (1ère année d'études) en Aout 2021 ;
- ✓ Être retenu comme candidat pour la cohorte 2021 par La Région Réunion après les entretiens de sélection de La Région.

#### **CONDITIONS SPÉCIFIQUES :**

- ✓ Seuls les dossiers déposés en main propre par le candidat auprès d'un agent du Guichet Jeunes lors de l'entretien de pré-admission, avant le 30 novembre 2020 à midi, seront évalués.
- ✓ Seuls les dossiers complets, éligibles et ayant respectés les délais de dépôts pourront être considérés pour des entretiens avec La Région qui se dérouleront entre le 12 novembre et 4 décembre 2020.
- ✓ Les dossiers déposés à l'accueil de La Région Réunion ou envoyés par courrier ou par mail ne seront pas traités,
- ✓ Le candidat s'engage à être physiquement présent aux différents ateliers de préparation à la mobilité organisés par La Région Réunion,
- ✓ L'AMS n'est pas cumulable avec les autres dispositifs proposés par le Guichet Jeunes de la Région Réunion.

Pour les candidats pré-admis suite à l'entretien avec La Région :

- ✓ Être en mesure de fournir l'attestation « Période d'inscription » de moins de 3 mois téléchargeable sur votre espace personnel Pôle Emploi notifiant une inscription Pôle Emploi Réunion en cours ;
- ✓ Être en mesure de fournir le Certificat d'Acceptation au Québec (CAQ) ;
- ✓ Être en mesure de fournir les lettres d'approbation des permis d'introduction délivrés par le Canada (portant les mentions permis d'études et travail/stage) ;
- ✓ Être en mesure de fournir le formulaire de Santé SE 401 Q 102 (à récupérer auprès de votre assurance maladie) ;
- ✓ Production de l'assurance rapatriement avec les mentions : évacuation sanitaire en cas de maladie, d'accident ou de décès valable au 1<sup>er</sup> jour d'arrivée au Québec et d'une durée minimale d'un an, à renouveler annuellement ;
- ✓ Production de la preuve ou attestation d'hébergement sur votre lieu de formation à partir de votre date d'arrivée au Québec ;



**En raison de la crise sanitaire mondiale du COVID-19, le calendrier des démarches et de mise en oeuvre de votre projet de mobilité vers le Québec pourra faire l'objet de modifications et d'adaptations en fonction des mesures restrictives décidées par les autorisées canadiennes et françaises.**

- ✓ Production de l'extrait de casier judiciaire bulletin no.3 de moins de 3 mois avant la date de départ ;
- ✓ Production des pièces complémentaires qui pourraient vous être réclamées ;
- ✓ Participation physique obligatoire aux différents ateliers de préparation à la mobilité organisés par La Région Réunion.

Les conditions d'éligibilité spécifiques devront être remplies par les étudiants sélectionnés par La Région Réunion après l'entretien et avant tout départ vers le Québec.

Les conditions d'éligibilité et de recevabilité sont cumulatives. La demande est irrecevable ou le candidat est inéligible si l'une de ces conditions n'est pas remplie lors de l'instruction du dossier du demandeur. Un soin tout particulier doit donc être réservé par le candidat pour vérifier la complétude de son dossier et le respect de l'ensemble des conditions d'éligibilité fixé par le dispositif.

**Très important :**

**Ce projet est cofinancé par des Fonds Européens. À ce titre, afin de justifier des sommes reçues le candidat s'engage à envoyer impérativement ses attestations de présence par mail (@ : emilie.pacciarella@cr-reunion.fr) entre le 1<sup>er</sup> et le 10 de chaque mois tout au long de sa formation. Dans le cas contraire il s'expose à des pénalités financières : suspension des allocations ou titre de recette en cas de trop perçu.**

Je soussigné(e) .....

(Nom, Prénom(s))

confirme avoir pris connaissance des éléments ci-dessus.

Fait à (ville) ....., le (JJ.MM.AAAA) .....



**En raison de la crise sanitaire mondiale du COVID-19, le calendrier des démarches et de mise en oeuvre de votre projet de mobilité vers le Québec pourra faire l'objet de modifications et d'adaptations en fonction des mesures restrictives décidées par les autorisées canadiennes et françaises.**

## MONTANT DES AIDES LIÉES À L'AMS POUR LES CANDIDATS SÉLECTIONNÉS :

- Prise en charge des billets d'avion :
  - Prise en charge à 100 % du billet aller/retour Réunion/Maurice pour la collecte des données biométriques. Le billet est réservé et acheté par la Région Réunion.
  - La Prise en charge à 100 % du billet aller RÉUNION/PARIS/MONTRÉAL, au départ de La Réunion en direction de Montréal. Le billet est réservé et acheté par La Région Réunion. Les départs se feront de façon groupée en Aout 2021. Aucune prise en charge ne se fera pour des départs individuels et-ou depuis un autre aéroport que celui de La Réunion ;
  - Dans le cas où l'étudiant ne peut se présenter pour son départ ou n'a pas les documents nécessaire pour son départ, et ce peu importe les raisons expliquant la situation. La Région ne pourra pas émettre un second billet d'avion pour l'étudiant et ne procédera à aucun remboursement de billet d'avion pris de manière individuelle par l'étudiant.
- La prime d'installation de 800€ fournie à l'étudiant, une fois que ce dernier est sur le territoire québécois et débute ses études ;
- Une allocation mensuelle :
  - Montant d'allocation maximum de 700€/mois – sur une durée maximale de formation de 36 mois ;
- Les allocations sont versées sous réserve de l'envoi régulier, entre le 1<sup>er</sup> et le 10 de chaque mois, du document d'« Attestation de présence » signé et tamponné par le Cégep prouvant l'assiduité en formation du candidat ;
- De façon ponctuelle la Région Réunion se réserve le droit d'ajuster la fréquence et le montant des allocations ;
- Billet retour au départ de l'aéroport de Montréal Pierre Elliott Trudeau : peut être accordé sur demande à la fin du cycle complet de formation et après obtention du DEC. Le billet retour est valable à partir de l'obtention du grade de diplômé et ce jusqu'à la fin de l'année civile en cours ;
  - Le billet d'avion ne peut être demandé qu'une seule fois,
  - Si le billet n'est pas utilisé ou si l'étudiant ne se présente pas à l'aéroport au jour et à l'heure du départ indiqué sur son billet la Région ne pourra émettre un second billet d'avion,
  - Toutes modifications du billet retour sera à la charge de l'étudiant.

## CONTROLE

La Région se réserve le droit de procéder au contrôle de la bonne utilisation des fonds par toute autorité qui aura été habilitée cet effet par le Président de La Région.

*Quiconque aurait fourni sciemment des renseignements inexacts ou incomplets dans le formulaire ou des pièces justificatives falsifiées, et d'une peine d'amende de 30 000 euros (art 441-6 Code Pénal). De plus, cette personne se verra exclue de tous les dispositifs régionaux sur une durée de 5 ans à compter de la date de constatation de l'acte*

Tout emploi non conforme de l'aide, toute fraude, toute tentative de fraude, tout abandon ou arrêt de la formation non justifié au regard des dispositions du présent dispositif conduiront à un remboursement intégral de l'aide versée à l'étudiant par la Région Réunion.

Je soussigné(e) .....

(Nom, Prénom(s))

confirme avoir pris connaissance des éléments ci-dessus.

Fait à (ville) ....., le (JJ.MM.AAAA) .....

Signature obligatoire :

## CONDITIONS D'ÉLIGIBILITÉ GÉNÉRALES :

- ✓ Être de nationalité française,
- ✓ Avoir un foyer fiscal à La Réunion depuis 2 ans et y avoir sa résidence habituelle au moment de la demande et ce jusqu'au départ groupé vers le Québec. Le fait d'avoir sa résidence habituelle au moment de la demande s'apprécie au regard du justificatif de domicile de moins de 6 mois à joindre au dossier de candidature ;
- ✓ L'avis d'imposition 2020 sur les revenus 2019 à La Réunion doit avoir un quotient familial inférieur à 26 631€ par part fiscale (revenu imposable / nombre de parts). Un contrôle d'authentification est réalisé avant le départ groupé vers le Québec ;
- ✓ Être inscrit comme demandeur d'emploi à **Pôle Emploi Réunion** (Pour les lycéens et étudiants, une inscription obligatoire à partir de juillet 2021 sera réclamée). Une inscription à Pôle Emploi Métropole ne sera pas prise en compte ;
- ✓ Être admis dans un CEGEP dont la formation est conventionnée avec La Région Réunion (voir liste des formations et des cégeps annexe) ;
- ✓ La demande d'AMS doit être obligatoirement effectuée avant le départ de La Réunion pour intégrer un début de cycle (1ère année d'études) à l'automne 2021 ;
- ✓ Être retenu comme candidat pour la cohorte 2021 par La Région Réunion après les entretiens de sélection de La Région.

## CONDITIONS SPÉCIFIQUES :

- ✓ Seuls les dossiers déposés en main propre par le candidat auprès d'un agent du Guichet Jeunes lors de l'entretien de pré-admission, , avant le 30 novembre 2020 à midi, seront évalués.
- ✓ Seuls les dossiers complets, éligibles et ayant respectés les délais de dépôts pourront être considérés pour des entretiens avec La Région qui se dérouleront entre le 12 novembre et 4 décembre 2020.
- ✓ Les dossiers déposés à l'accueil de La Région Réunion ou envoyés par courrier ou par mail ne seront pas traités,
- ✓ Le candidat s'engage à être physiquement présent aux différents ateliers de préparation à la mobilité organisés par La Région Réunion,
- ✓ L'AMS n'est pas cumulable avec les autres dispositifs proposés par le Guichet Jeunes de la Région Réunion.

Pour les candidats pré-admis suite à l'entretien avec La Région :

- ✓ Être en mesure de fournir l'attestation « Période d'inscription » de moins de 3 mois téléchargeable sur votre espace personnel Pôle Emploi notifiant une inscription Pôle Emploi Réunion en cours ;
- ✓ Être en mesure de fournir le Certificat d'Acceptation au Québec (CAQ) ;
- ✓ Être en mesure de fournir les lettres d'approbation des permis d'introduction délivrés par le Canada (portant les mentions permis d'études et travail/stage) ;
- ✓ Être en mesure de fournir le formulaire de Santé SE 401 Q 102 (à récupérer auprès de votre assurance maladie)

Je soussigné(e) .....  
(Nom, Prénom(s))

confirme avoir pris connaissance des éléments ci-dessus.

Fait à (ville) ....., le (JJ.MM.AAAA) .....

- ✓ Production de l'assurance rapatriement avec les mentions : évacuation sanitaire en cas de maladie, d'accident ou de décès valable au 1<sup>er</sup> jour d'arrivée au Québec et d'une durée minimale d'un an, à renouveler annuellement ;
- ✓ Production de la preuve ou attestation d'hébergement sur votre lieu de formation à partir de votre date d'arrivée au Québec ;
- ✓ Production de l'extrait de casier judiciaire bulletin no.3 de moins de 3 mois avant la date de départ ;
- ✓ Production des pièces complémentaires qui pourraient vous être réclamées ;
- ✓ Participation physique obligatoire aux différents ateliers de préparation à la mobilité organisés par La Région Réunion.

Les conditions d'éligibilité spécifiques devront être remplies par les étudiants sélectionnés par La Région Réunion après l'entretien et avant tout départ vers le Québec.

Les conditions d'éligibilité et de recevabilité sont cumulatives. La demande est irrecevable ou le candidat est inéligible si l'une de ces conditions n'est pas remplie lors de l'instruction du dossier du demandeur. Un soin tout particulier doit donc être réservé par le candidat pour vérifier la complétude de son dossier et le respect de l'ensemble des conditions d'éligibilité fixé par le dispositif.

**Très important :**

**Ce projet est cofinancé par des Fonds Européens. À ce titre, afin de justifier des sommes reçues le candidat s'engage à envoyer impérativement ses attestations de présence par mail (@ : emilie.pacciarella@cr-reunion.fr) entre le 1<sup>er</sup> et le 10 de chaque mois tout au long de sa formation. Dans le cas contraire il s'expose à des pénalités financières : suspension des allocations ou titre de recette en cas de trop perçu.**

Je soussigné(e) .....

(Nom, Prénom(s))

confirme avoir pris connaissance des éléments ci-dessus.

Fait à (ville) ....., le (JJ.MM.AAAA) .....



**En raison de la crise sanitaire mondiale du COVID-19, le calendrier des démarches et de mise en oeuvre de votre projet de mobilité vers le Québec pourra faire l'objet de modifications et d'adaptations en fonction des mesures restrictives décidées par les autorités canadiennes et françaises.**

## MONTANT DES AIDES LIÉES À L'AMS POUR LES CANDIDATS SÉLECTIONNÉS :

- Prise en charge des billets d'avion :
  - Prise en charge à 100 % du billet aller/retour Réunion/Maurice pour la collecte des données biométriques. Le billet est réservé et acheté par la Région Réunion.
  - La Prise en charge à 100 % du billet aller RÉUNION/PARIS/MONTRÉAL, au départ de La Réunion en direction de Montréal. Le billet est réservé et acheté par La Région Réunion. Les départs se feront de façon groupée en Aout 2021. Aucune prise en charge ne se fera pour des départs individuels et-ou depuis un autre aéroport que celui de La Réunion ;
  - Dans le cas où l'étudiant ne peut se présenter pour son départ ou n'a pas les documents nécessaire pour son départ, et ce peu importe les raisons expliquant la situation. La Région ne pourra pas émettre un second billet d'avion pour l'étudiant et ne procédera à aucun remboursement de billet d'avion pris de manière individuelle par l'étudiant.
- La prime d'installation de 800€ fournit à l'étudiant, une fois que ce dernier est sur le territoire québécois et débute ses études ;
- Une allocation mensuelle :
  - Montant d'allocation maximum de 700€/mois – sur une durée maximale de formation de 36 mois ;
- Les allocations sont versées sous réserve de l'envoi régulier, entre le 1<sup>er</sup> et le 10 de chaque mois, du document d'« Attestation de présence » signé et tamponné par le Cégep prouvant l'assiduité en formation du candidat;
- De façon ponctuelle la Région Réunion se réserve le droit d'ajuster la fréquence et le montant des allocations.
- Billet retour au départ de l'aéroport de Montréal Pierre Elliott Trudeau : peut être accordé sur demande à la fin du cycle complet de formation et après obtention du DEC. Le billet retour est valable à partir de l'obtention du grade de diplômé et ce jusqu'à la fin de l'année civile en cours.
  - Le billet d'avion ne peut être demandé qu'une seule fois,
  - Si le billet n'est pas utilisé ou si l'étudiant ne se présente pas à l'aéroport au jour et à l'heure du départ indiqué sur son billet la Région ne pourra émettre un second billet d'avion,
  - Toutes modifications du billet retour sera à la charge de l'étudiant.

## CONTROLE

La Région se réserve le droit de procéder au contrôle de la bonne utilisation des fonds par toute autorité qui aura été habilitée cet effet par le Président de La Région.

*Quiconque aurait fournit sciemment des renseignements inexacts ou incomplets dans le formulaire ou des pièces justificatives falsifiées, et d'une peine d'amende de 30 000 euros (art 441-6 Code Pénal). De plus, cette personne se verra exclue de tous les dispositifs régionaux sur une durée de 5 ans à compter de la date de constatation de l'acte.*

Tout emploi non conforme de l'aide, toute fraude, toute tentative de fraude, tout abandon ou arrêt de la formation non justifié au regard des dispositions du présent dispositif conduiront à un remboursement intégral de l'aide versée à l'étudiant par la Région Réunion.

Je soussigné(e) .....

(Nom, Prénom(s))

confirme avoir pris connaissance des éléments ci-dessus.

Fait à (ville) ....., le (JJ.MM.AAAA) .....



Signature obligatoire : \_\_\_\_\_

**En raison de la crise sanitaire mondiale du COVID-19, le calendrier des démarches et de mise en oeuvre de votre projet de mobilité vers le Québec pourra faire l'objet de modifications et d'adaptations en fonction des mesures restrictives décidées par les autorisées canadiennes et françaises.**

## FRAIS PRÉVISIONNELS À LA CHARGE DU CANDIDAT

Un projet de mobilité engendre automatiquement des coûts qui sont à la charge du candidat. Ci-dessous voici un tableau récapitulatif des différents frais à prévoir. Les montants sont donnés à titre indicatif et sont susceptibles d'être modifiés :

<b>Pour un étudiant étranger</b>	<b>En dollars canadiens</b>	<b>En euros</b>
Renouvellement de passeport	132\$	88€
Frais de dossier d'inscription au Cégep (1)	85\$	56€
Frais de scolarité Cégep par session (2 par an)	Varie de 200\$ à 500\$	135€ à 267€
Certificat d'Acceptation du Québec (2)	116\$	77€
Données Biométriques (3)	85\$	56€
Permis d'études et Permis de travail (4)	150\$	99€
Envoie postal des documents d'immigration	150\$	100€
Autres Frais (5)	1 800\$	1 200€

(1) Source: <https://www.sram.qc.ca/etudiant-international/le-cout-des-etudes>

(2) :Source : <https://www.immigration-quebec.gouv.qc.ca/>

(3): Depuis le 31/07/2018 les autorités fédérales canadiennes imposent la collecte des données biométriques. Pour en savoir plus: <http://www.cic.gc.ca/francais/visiter/biometrie.asp>

(4) : Source : <https://www.cic.gc.ca/francais/information/frais/bareme.asp>

**(5) : D'autres frais annuels sont à prévoir à votre arrivée au Québec : frais afférents (Les frais de scolarité sont obligatoires et permettent à l'étudiant d'avoir accès aux différents services qu'offrent son Cégep. Ces frais varient sensiblement selon les cégeps et les villes dans lesquelles ils se trouvent, logement, vêtements d'hiver, assurance, téléphone, voiture, matériel scolaire, etc. Il est donc essentiel que l'étudiant possède un minimum d'économie avant de débiter son projet de mobilité. L'AMS est un appui financier et offre donc un support supplémentaire aux ressources financières que possède déjà l'étudiant.**

En cas de refus de l'établissement scolaire, de La Région ou de l'Immigration, quelle que soit l'étape à laquelle le candidat se trouve, les sommes déjà engagées ne sont pas remboursables.



**En raison de la crise sanitaire mondiale du COVID-19, le calendrier des démarches et de mise en oeuvre de votre projet de mobilité vers le Québec pourra faire l'objet de modifications et d'adaptations en fonction des mesures restrictives décidées par les autorisées canadiennes et françaises.**

## LISTE DES PIÈCES À FOURNIR PROJET ÉTUDIER ET VIVRE AU QUÉBEC

Merci de fournir des **photocopies lisibles** et de ranger les documents dans l'ordre ci-dessous.

### PREMIÈRE LISTE DE PIÈCES À FOURNIR **AVANT** LE 30 NOVEMBRE 2020

1	Décharge de responsabilité - COVID-19 (p.15)	<input type="checkbox"/>
2	Photo d'identité à coller en première page du dossier	<input type="checkbox"/>
3	Preuve d'avis favorable du service d'admission du Cégep suite à votre entretien d'admission avec les cégeps (Liste des formations éligibles p.13)	<input type="checkbox"/>
4	Fiche d'engagement <i>Copie Candidat</i> (p.3), complétée et signée	<input type="checkbox"/>
5	Curriculum vitae complet et détaillé	<input type="checkbox"/>
6	Lettre de candidature adressée au Président de la Région motivant le choix de la formation, le projet d'insertion professionnelle et la demande de l'aide régionale	<input type="checkbox"/>
7	Bac, relevé de notes du bac, dernier(s) diplôme(s) obtenu(s) et relevé(s) de notes correspondant(s)	<input type="checkbox"/>
8	Passeport valide au minimum jusqu'en août 2024	<input type="checkbox"/>
9	L'avis d'imposition 2020 sur les revenus 2019 à La Réunion avec un quotient familial inférieur à 26 631€ par part fiscale (revenu imposable / nombre de parts). Un contrôle d'authentification est réalisé avant le départ groupé vers le Québec	<input type="checkbox"/>
10	Livret(s) de famille complet(s) ou copie(s) intégrale(s) de naissance	<input type="checkbox"/>
11	RIB original, définitif avec IBAN et BIC (Bank Identifier Code) complet au nom du demandeur (Domiciliation de la banque : La Réunion ou Métropole) imprimé et remis en format A4	<input type="checkbox"/>
12	Justificatif de domicile de moins de 6 mois : facture d'eau, d'électricité, de téléphone fixe ou portable, quittance de loyer (pour les enfants majeurs et personnes hébergées : attestation sur l'honneur de l'hébergeur + copie de la pièce d'identité en cours de validité de l'hébergeur).	<input type="checkbox"/>
13	Certificat médical attestant de l'aptitude à suivre une formation en mobilité (p.14)	<input type="checkbox"/>
14	Extrait de casier judiciaire bulletin numéro 3 de moins de 3 mois	<input type="checkbox"/>
15	Conditions d'éligibilité (p4 à 7), complétée et signée	<input type="checkbox"/>

Merci de fournir des **photocopies lisibles** et de ranger les documents dans l'ordre ci-dessous.

**Des pièces complémentaires pourront vous être réclamées.**



**En raison de la crise sanitaire mondiale du COVID-19, le calendrier des démarches et de mise en oeuvre de votre projet de mobilité vers le Québec pourra faire l'objet de modifications et d'adaptations en fonction des mesures restrictives décidées par les autorités canadiennes et françaises.**

**SECONDE LISTE DE PIÈCES À FOURNIR POUR LES CANDIDATS PRÉ-ADMIS APRÈS L'ENTRETIEN  
AVEC LA RÉGION, ET CE UN MOIS AVANT LE DÉPART**

1b	Attestation « Période d'inscription » de moins de 3 mois téléchargeable sur votre espace personnel Pôle Emploi notifiant une inscription Pôle Emploi Réunion en cours	<input type="checkbox"/>
2b	Notification de décision (prise en charge ou rejet) de Pôle Emploi Réunion ou avis de situation de moins de 3 mois téléchargeable sur votre espace personnel Pôle Emploi	<input type="checkbox"/>
3b	Certificat d'Acceptation du Québec (CAQ)	<input type="checkbox"/>
4b	Les lettres d'approbation des permis d'introduction délivrés par le Canada (portant les mentions permis d'études et travail/stage) ;	<input type="checkbox"/>
5b	Formulaire de Santé SE 401 Q 102 (à récupérer auprès de votre assurance maladie) ;	<input type="checkbox"/>
6b	Production de l'assurance rapatriement avec les mentions : évacuation sanitaire en cas de maladie, d'accident ou de décès valable au 1 <sup>er</sup> jour d'arrivée au Québec et d'une durée minimale d'un an, à renouveler annuellement	<input type="checkbox"/>
7b	Preuve ou attestation d'hébergement sur votre lieu de formation à <b>partir de votre date d'arrivée au Québec</b>	<input type="checkbox"/>
8b	Extrait de casier judiciaire bulletin numéro 3 de <b>moins de 3 mois avant la date de départ</b>	<input type="checkbox"/>
9b	Participation physique obligatoire aux différents ateliers de préparation à la mobilité organisés par La Région Réunion	<input type="checkbox"/>

Merci de fournir des **photocopies lisibles** et de ranger les documents dans l'ordre ci-dessous.

**Des pièces complémentaires pourront vous être réclamées.**



**En raison de la crise sanitaire mondiale du COVID-19, le calendrier des démarches et de mise en oeuvre de votre projet de mobilité vers le Québec pourra faire l'objet de modifications et d'adaptations en fonction des mesures restrictives décidées par les autorités canadiennes et françaises.**

# LISTE DES CÉGÉPS ET DES FORMATIONS ÉLIGIBLES

LISTE DES PROGRAMMES OFFERTS SELON LE CÉGEP

RÉGIONS DU QUÉBEC		AB	SLSJ	CN	CA	SLSJ	GI	SLSJ	BSL	BSL	BSL	BSL	SLSJ	MA	CA	MA	Préables <sup>11</sup>					
Abitibi-Témiscamingue		AB															Seconde	Première				
Bas-Saint-Laurent		BSL															Mathématiques	Sciences physiques	Mathématiques	Chimie	Physique	
Chaudière-Appalaches		CA																				
Côte-Nord		CN																				
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine		GI																				
Mauricie		MA																				
Saguenay-Lac-Saint-Jean		SLSJ																				
CODE	NOM DU PROGRAMME \ CÉGEP	AT	AA	BC	BA	CH	GA	JQ	KM	LP	MT	RK	RL	FE	SW	RA	RI					
<b>Administration, commerce et informatique</b>																						
410.B0	Techniques de comptabilité et de gestion	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	
410.D0	Gestion de commerces	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	
412.A0	Techniques de bureautique Techniques de bureautique																					
	412.AA / Spéc. en coordination du travail de bureau																					
	412.AB / Spéc. en microédition et hypermédia																					
420.B0	Techniques de l'informatique	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	
<b>Agriculture et pêches</b>																						
145.A0	Techniques de santé animale																					
152.B0	Gestion et technologies d'entreprise agricole																					
<b>Alimentation et tourisme</b>																						
430.B0	Gestion d'un établissement de restauration																					
414.A0	Techniques de tourisme																					
<b>Arts</b>																						
561.A0	Théâtre - Production																					
	561.AB / Spéc. Gestion et techniques de scène																					
570.E0	Techniques de design d'intérieur																					
570.G0	Graphisme																					
<b>Chimie-biologie</b>																						
210.A0	Techniques de laboratoire																					
	210.AA / Spéc. en biotechnologies																					
	210.AB / Spéc. en chimie analytique																					
210.D0	Techniques de procédés industriels																					
260.B0	Environnement, hygiène et sécurité au travail																					
<b>Bâtiment et travaux publics</b>																						
221.A0	Technologie de l'architecture																					
221.B0	Technologie du génie civil																					
221.C0	Technologie de la mécanique du bâtiment																					
<b>Environnement et aménagement du territoire</b>																						
222.A0	Techniques d'aménagement et d'urbanisme																					
<b>Électrotechnique</b>																						
243.B0	Technologie de l'électronique																					
	243.BA / Spécialisation en télécommunication																					
	243.BB / Spécialisation en ordinateurs et réseaux																					
243.C0	Technologie de l'électronique industrielle																					
244.A0	Technologie du génie physique																					
<b>Fabrication mécanique</b>																						
235.B0	Technologie du génie industriel																					
241.A0	Techniques de génie mécanique																					
	241.A0 / Spéc. en conception																					
	241.A0 / Spéc. en fabrication																					
241.B0	Techniques de génie du plastique																					
248.A0	Technologie de l'architecture navale																					
<b>Foresterie et papier</b>																						
190.A0	Technologie de la transformation des produits forestiers																					
<b>Communication et documentation</b>																						
574.B0	Techniques d'animation 3D et de synthèse d'images																					
582.A1	Techniques d'intégration multimédia																					
<b>Mécanique d'entretien</b>																						
241.D0	Technologie de maintenance industrielle																					
<b>Mines et travaux de chantier</b>																						
271.A0	Technologie minière																					
	271.AA / Spéc. en géologie																					
	271.AB / Spéc. en exploitation																					
	271.AC / Spéc. en minéralurgie																					
<b>Métallurgie</b>																						
270.A0	Technologie du génie métallurgique																					
	270.AA / Spéc. en procédés de transformation																					
	270.AB / Spéc. en fabrication mécanosoudée																					
	270.AC / Spéc. en contrôle des matériaux																					
<b>Transport</b>																						
410.A0	Techniques de la logistique du transport																					
<b>Santé</b>																						
120.A0	Techniques de diététique																					
141.A0	Techniques d'inhalothérapie																					
142.A0	Technologie de radiodiagnostic																					
144.A0	Techniques de physiothérapie																					
160.B0	Audioprothèse																					
180.A0	Soins infirmiers																					
181.A0	Soins préhospitaliers d'urgence																					
411.A0	Archives médicales																					
<b>Services sociaux, éducatifs et juridiques</b>																						
322.A0	Techniques d'éducation à l'enfance																					
351.A0	Techniques d'éducation spécialisée																					
388.A0	Techniques de travail social																					
391.A0	Techniques de gestion et d'intervention en loisir																					

NOTES : 1. Programme offert au campus de Val-d'Or 2. Programme offert au campus de Saint-Georges 3. Programme offert au Centre d'études collégiales de Lac-Mégantic 4. Programme offert au Centre d'études collégiales de Sainte-Marie 5. Programme offert en cheminement bilingue 6. Programme offert au campus de Gaspé 7. Programme offert au campus des Îles-de-la-Madeleine 8. Les 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> sessions de ce programme sont offertes à l'Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec, situé à Montréal 9. Programme offert au Centre d'études collégiales de Montmagny 10. Programme offert au Centre métropolitain d'études collégiales 11. Analyse sur dossier. À valider selon la filière d'études

Établi dans le cadre du projet  
« **Vivre et étudier au Québec** »

**Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés**

**L.C. 2001, ch. 27**

Sanctionnée 2001-11-01

**Loi concernant l'immigration au Canada et l'asile conféré aux personnes déplacées, persécutées ou en danger**

Sa Majesté,

sur l'avis et avec le consentement du Sénat et de la Chambre des communes du Canada,  
édicte :

**Motifs sanitaires**

**article 38. (1)** Emporte, sauf pour le résident permanent, interdiction de territoire pour motifs sanitaires l'état de santé de l'étranger constituant vraisemblablement un danger pour la santé ou la sécurité

Je soussigné(e) .....  
Docteur en médecine

Certifie qu'à ce jour

Madame,  
Monsieur.....

Né(e) le (JJ.MM.AAAA).....

**Cochez la situation qui s'applique :**

- N'est pas porteur d'une pathologie physique ou psychologique constituant vraisemblablement un danger pour la santé ou la sécurité publique ou risquant d'entraîner un fardeau excessif pour les services sociaux ou de santé du Québec, ou pour le personnel de mobilité en charge d'accompagner le candidat dans sa formation au Québec et ou à La Réunion
- Est porteur d'une pathologie physique ou psychologique constituant vraisemblablement un danger pour la santé ou la sécurité publique ou risquant d'entraîner un fardeau excessif pour les services sociaux ou de santé du Québec, ou pour le personnel de mobilité en charge d'accompagner le candidat dans sa formation au Québec et ou à La Réunion

Certificat établi à (ville) ..... le (JJ.MM.AAAA) .....

**Signature du médecin**

**Cachet du médecin**



**En raison de la crise sanitaire mondiale du COVID-19, le calendrier des démarches et de mise en oeuvre de votre projet de mobilité vers le Québec pourra faire l'objet de modifications et d'adaptations en fonction des mesures restrictives décidées par les autorisées canadiennes et françaises.**

# DÉCHARGE DE RESPONSABILITÉ COVID

Cycle 2021 – 2024  
Copie Candidat

La situation internationale sanitaire reliée au COVID-19 est imprévisible et celle-ci peut avoir des répercussions sur la faisabilité et réalisation de mon projet de mobilité Québec,

Telles que :

- ✓ Le risque de voir sa rentrée scolaire annulée ou décalée ;
- ✓ Le risque de ne pas pouvoir réaliser ses données biométriques ;
- ✓ Le risque de voir les frontières canadiennes ou internationales fermées ;
- ✓ Le risque d'une quarantaine imposée avec des conditions très strictes ;
- ✓ Le risque de retards importants dans les traitements des demandes d'immigration.

Je soussigné(e) .....  
(Nom, Prénom(s))

Demeurant .....  
(Adresse à La Réunion)

garant de (*si le demandeur est mineur*) .....  
(Nom, Prénom(s))

Ainsi

- ✓ Je m'engage à prévoir dès le dépôt de mon dossier AMS un second projet, dans le cas où le projet de mobilité serait décalé ou ne pourrait se réaliser.
- ✓ Je m'engage volontairement dans ce projet de mobilité au Québec et en toute conscience des difficultés possibles (difficultés scolaires, d'intégration et d'adaptation)
- ✓ Je m'engage à ne pas poursuivre la RÉGION RÉUNION ou ses représentants en cas de complications dans mes démarches d'immigration, sans aucune exception ni réserve ou d'incident de quelque nature que ce soit et à assumer seul(e) les conséquences de mes actes/de mon choix.

Fait à (ville) ....., le (JJ.MM.AAAA).....

Signature obligatoire :



**En raison de la crise sanitaire mondiale du COVID-19, le calendrier des démarches et de mise en oeuvre de votre projet de mobilité vers le Québec pourra faire l'objet de modifications et d'adaptations en fonction des mesures restrictives décidées par les autorités canadiennes et françaises.**

La situation internationale sanitaire liée au COVID-19 est imprévisible et celle-ci peut avoir des répercussions sur la faisabilité et réalisation de mon projet de mobilité Québec,

Telles que :

- ✓ Le risque de voir sa rentrée scolaire annulée ou décalée ;
- ✓ Le risque de ne pas pouvoir réaliser ses données biométriques ;
- ✓ Le risque de voir les frontières canadiennes ou internationales fermées ;
- ✓ Le risque d'une quarantaine imposée avec des conditions très strictes ;
- ✓ Le risque de retards importants dans les traitements des demandes d'immigration.

Je soussigné(e) .....  
(Nom, Prénom(s))

Demeurant .....  
(Adresse à La Réunion)

Garant de (*si le demandeur est mineur*) .....  
(Nom, Prénom(s))

Ainsi

- ✓ Je m'engage à prévoir dès le dépôt de mon dossier AMS un second projet, dans le cas où le projet de mobilité serait décalé ou ne pourrait se réaliser.
- ✓ Je m'engage volontairement dans ce projet de mobilité au Québec et en toute conscience des difficultés possibles (difficultés scolaires, d'intégration et d'adaptation)
- ✓ Je m'engage à ne pas poursuivre la RÉGION RÉUNION ou ses représentants en cas de complications dans mes démarches d'immigration, sans aucune exception ni réserve ou d'incident de quelque nature que ce soit et à assumer seul(e) les conséquences de mes actes/de mon choix.

Fait à (ville) ....., le (JJ.MM.AAAA) .....

Signature obligatoire :



**En raison de la crise sanitaire mondiale du COVID-19, le calendrier des démarches et de mise en oeuvre de votre projet de mobilité vers le Québec pourra faire l'objet de modifications et d'adaptations en fonction des mesures restrictives décidées par les autorisées canadiennes et françaises.**